

Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURÉ SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTRÉAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Mai 2021

L'éditorial

La très sainte Vierge Marie, Reine du ciel.

Bien chers fidèles,

Le 11 Octobre 1954, le Pape Pie XII instituait la fête liturgique de « La Sainte Vierge Marie Reine ». Par cette institution, le Pape n'entendait pas proposer au peuple chrétien une nouvelle vérité à croire. En effet le titre même de la royauté de la très sainte Vierge Marie et les arguments qui justifient cette dignité apparaissent dès les premiers siècles de l'Eglise. Par cette institution le Pape désirait seulement rappeler cette dignité royale de notre Mère du ciel afin de « célébrer à nouveau ses louanges, de ranimer dans tous les cœurs une piété plus ardente envers elle, et de contribuer ainsi au bien des âmes. »

Ce titre de Reine attribué à notre très sainte Mère est en effet pleinement justifié. Nous savons, nous croyons avec raison, que celle « dont est né le Fils du Très-Haut, avait reçu plus que toute autre créature des grâces et privilèges uniques ». Elle était et demeure, d'abord et avant tout, Mère de Dieu, Mère du Verbe, Mère du Créateur et Maître absolu de l'univers. Elle est donc de dignité royale. Elle est elle-même Reine puisque, comme l'affirme Pie XII : « elle a donné la vie à un Fils qui, dès l'instant de sa conception, même comme homme, était, à cause de l'union hypostatique de la nature humaine avec le Verbe, Roi et Seigneur de toutes choses. »

Saint Jean Damascène a donc raison d'écrire : « Elle est vraiment devenue la Souveraine de toute la création au moment où elle devint Mère du Créateur ». En raison de sa maternité divine, la très sainte Vierge Marie peut donc être proclamée Reine.

« Cependant, poursuit Pie XII, la Bienheureuse Vierge doit être proclamée Reine non seulement à cause de sa maternité divine mais aussi parce que selon la volonté de Dieu, elle joua, dans l'œuvre de notre salut éternel, un rôle des plus éminents. « Quelle pensée plus douce, écrivait le Pape Pie XI, pourrait nous venir à l'esprit que celle-ci : le Christ est notre Roi non seulement par droit de naissance mais aussi par un droit acquis, c'est-à-dire par la Rédemption ? Que tous les hommes oublieux du prix que nous avons coûté à notre Rédempteur s'en souviennent : Vous n'avez pas été rachetés par l'or ou l'argent qui sont des biens corruptibles, (...) mais par le sang précieux du Christ, Agneau immaculé et sans tâche ». Nous n'appartenons donc plus à nous-mêmes, parce que c'est d'un grand prix, que le Christ nous a rachetés. »

Or, continue Pie XII : « dans l'accomplissement de la Rédemption, la très sainte Vierge fut étroitement associée au Christ. (...) Dans l'œuvre du salut spirituel, Marie fut, par la volonté de Dieu, associée au Christ Jésus, principe de salut.

Notre glorieuse Souveraine fut choisie comme Mère de Dieu précisément pour être associée à Lui dans la rédemption du genre humain ; ce fut elle qui, réellement, exempte de toute faute personnelle ou héréditaire, toujours étroitement unie à son Fils, l'a offert sur le Golgotha au Père Éternel, sacrifiant en même temps son amour et ses droits maternels. Elle est associée à l'œuvre du Divin Rédempteur dans sa lutte contre Ses ennemis et dans Son triomphe remporté sur eux tous. De cette même union avec le Christ, découle la puissance royale qui l'autorise à distribuer les trésors du Royaume du Divin Rédempteur. »

On peut alors ajouter, toujours avec Pie XII, que : « cette même union avec le Christ est source de l'efficacité inépuisable de son intercession maternelle auprès du Fils et du Père. (...) Vraiment c'est avec un cœur maternel, comme l'affirmait Pie IX, que, traitant l'affaire de notre salut, elle se préoccupe de tout le genre humain. »

Marie règne donc, parce qu'elle est Mère Souveraine du Souverain Roi, parce qu'elle est corédemptrice avec le Souverain Rédempteur, parce que notre Sauveur, le Verbe Incarné, l'a faite dispensatrice de toutes les grâces du Royaume du Ciel. C'est à juste titre qu'elle est chantée comme « Reine du Ciel ».

C'est donc l'heure de la consolation. Depuis que Notre Seigneur Jésus-Christ est ressuscité, qu'Il a vaincu la mort, Il a conquis le Royaume, et Notre Dame règne en Souveraine auprès de son Souverain Fils. Que tous les fidèles chrétiens, se glorifient donc d'être soumis à l'empire de la Vierge Mère de Dieu qui dispose d'un pouvoir royal et brûle d'amour maternel.

Que le mois de mai voie en nos cœurs cet enthousiasme renouvelé de nous mettre sous sa royale protection. « C'est ainsi en effet, affirme Pie XII, que repose le grand espoir de voir se lever une ère de bonheur, où régneront la paix

chrétienne et le triomphe de la religion. Que tous s'approchent donc avec une confiance plus grande qu'auparavant, du trône de miséricorde et de grâce de notre Reine et Mère, pour demander le secours dans l'adversité, la lumière dans les ténèbres, le réconfort dans la douleur et les larmes ; qu'ils s'efforcent surtout de s'arracher à la servitude du péché et qu'ils offrent un hommage incessant, pénétré de la ferveur d'une dévotion filiale, à la royauté d'une telle Mère. **Que la pieuse couronne du Rosaire soit dans toutes les mains et que, pour chanter ses gloires, elle rassemble dans les églises, les maisons, les hôpitaux, les prisons, aussi bien de petits groupes que de grandes assemblées de fidèles.** Que tous s'efforcent selon leur condition de reproduire dans leur cœur et dans leur vie, avec un zèle vigilant et attentif, les grandes vertus de la Reine du Ciel, Notre Mère très aimante. Il s'ensuivra en effet que les chrétiens, en honorant et imitant une si grande Reine, se sentiront enfin vraiment frères et, bannissant l'envie et les désirs immodérés des richesses, développeront la charité sociale, respecteront les droits des pauvres et aimeront la paix. Que personne donc ne se croie fils de Marie, digne d'être accueilli sous sa puissante protection, si, à son exemple, il ne se montre doux, juste et chaste, »

Que notre amour de Marie, que la connaissance de son règne sur nos âmes, sur nos cœurs, sur nos familles, nous conduise donc à l'imiter dans ses vertus, à la solliciter. Qu'elle nous interpelle et nous aide à quitter tout ce qui s'écarterait d'une vie pure, chaste, au service de Notre Seigneur.

Prions, bien chers fidèles, prions notre très sainte Mère, prions le Rosaire, afin que la douce direction de notre Reine du ciel nous garde dans le droit chemin et nous protège de nos ennemis si virulents aujourd'hui.

Abbé Gonzague Peignot +

DOSSIER

« SAINTE VIERGE MARIE REINE »

La royauté sacerdotale de Marie

par M. l'abbé Simoulin

Si l'on y regarde de près, il apparaît nettement que le Fiat de Marie - comme celui, plus secret, de Joseph - a une forte connotation sacerdotale. Celui de Marie obtient l'Incarnation en son sein du Souverain-Prêtre, et celui de Joseph, exprimé par son consentement à prendre Marie chez lui, fait de lui le père du Souverain-Prêtre. Tous les deux entrent en participation du grand mystère de l'union hypostatique, union en l'unique personne du Verbe de la nature humaine et de la nature divine, par laquelle Jésus devient Roi, Prêtre et Sauveur de l'humanité. Marie est mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ Roi, et nous savons que la royauté de Notre-Seigneur est sacerdotale. La royauté de Marie, comme sa maternité, est donc également sacerdotale.

Rappelons-nous ces paroles de l'Évangile, si denses dans leur brièveté et qui nous introduisent dans le mystère :

« Jésus ayant vu sa mère, et auprès d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : "Femme, voilà votre fils." Ensuite il dit au disciple : "Voilà votre mère." Et depuis cette heure-là, le disciple la prit chez lui. » (Jean, XIX, 26-27) Saint Jean était prêtre, et c'est donc au prêtre que Jésus a confié sa mère ; et Marie, déjà mère du Souverain-Prêtre, devient la mère de tous les prêtres. Son lien avec le sacerdoce de Jésus-Christ dont le prêtre est le ministre est ainsi confirmé pour l'éternité.

C'est là une intuition qui a été clairement affirmée par les meilleurs auteurs spirituels. Ainsi, le Père Libermann, fondateur d'une société

sacerdotale (notre arrière-grand père spirituel !) dans sa règle provisoire de 1840, mentionne ceci : « Nous mettons saint Jean parmi nos protecteurs et au même rang que saint Pierre et saint Paul à cause de ses rapports intimes avec Notre-Seigneur et la très Sainte-Vierge ; c'est l'apôtre

des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie. »

Plus tard, en 1849, lors des « réunions ecclésiastiques sous le patronage de saint Jean l'évangéliste », qu'il organise à Paris, dès la première réunion, Marie est invoquée et située à sa place juste : « Nous nous réunissons pour nous renouveler dans l'esprit de notre sacerdoce reçu dans l'ordination ; en cela, nous suivons le conseil de l'Apôtre à son disciple : *Admoneo te ut ressuscites gratiam Dei quae est in te per impositionem manuum mearum* (II Tim. I, 6). Nous cherchons à reproduire, à augmenter cette grâce en nous, à lui donner tout le développement qui est

dans les desseins de Dieu, pour notre sanctification. Nous cherchons d'abord notre propre sanctification, sachant bien qu'en nous sanctifiant nous-mêmes, nous nous rendons des instruments utiles dans les mains de Dieu pour la sanctification des autres.

Nous avons un modèle dans Marie ; pleine de grâce, elle est le vase d'élection par lequel la grâce divine se communique aux hommes ; Dieu lui a donné la maternité divine, et **bien qu'elle n'ait pas le caractère sacerdotal, elle a, par cette maternité, pour ainsi dire, la sommité du Sacerdoce.** Jésus voulant se donner aux hommes par elle, a voulu d'abord être en elle, vivre en elle, la



remplir de lui-même. Tel doit être le prêtre, rempli des dons de Dieu avec surabondance, il répandra cette surabondance sur les âmes ».

C'est chez lui, une conviction ancienne et permanente : « Quoique Notre Seigneur ne restât pas corporellement vivant en Marie, cependant l'union incompréhensible avec la Divinité, que l'Incarnation avait opérée en elle, demeura toute sa vie. Tous les dons et toutes les grâces dont cette union a été précédée, ou accompagnée et suivie, seront à jamais l'ornement de l'âme très sainte de Marie pendant toute l'éternité, ainsi que toutes les divines perfections qui lui furent communiquées par les trois personnes adorables dans leurs rapports respectifs avec elle. » (1^{er} avril 1841, *Ô Jésus vivant en Marie*)

Dans le même esprit : « Je vous conseille de vous offrir souvent, dans la journée, avec vos actions, à Jésus et à Marie, de tourner souvent votre esprit et votre cœur vers Jésus

et Marie pour faire toutes vos actions dans le but de leur être agréable. Si vous prenez ainsi l'habitude de vivre auprès de Jésus et de Marie, vous ne pouvez manquer de vous fortifier et d'être bientôt rempli du divin amour ; car lorsqu'on est entre deux fournaises pleines de feu, on ne peut manquer d'être brûlé. » (17 février 1839) Ou encore : « Voyez donc le Cœur Immaculé de Marie ! Que de souffrances il a endurées pour le salut du monde ! Marie n'est pas allée prêcher l'Évangile de son Fils, mais elle a souffert dans son cœur : voilà l'unique apostolat de Marie. Eh bien ! n'était-elle pas plus grande que tous les apôtres ? Et Jésus lui-même, qui a laissé à ses apôtres des travaux et des succès incomparablement plus considérables que ceux qu'il a voulu faire, n'a-t-il pas souffert aussi pour le salut du monde ? Vous voyez donc que le véritable

apostolat consiste dans les souffrances. Souffrez par conséquent avec paix et amour. » (6 mai 1851) Enfin : « Nous devons être immolés, comme Notre-Seigneur dans l'adorable Eucharistie. Oui, nous avons aussi à souffrir ; il faut nous offrir en faisceau pour être immolés à Dieu. Nous avons à combattre ; notre âme doit combattre contre elle-même, contre sa chair, contre le monde et le démon. Il faut nous immoler, comme Marie s'est immolée. »

Quant à notre fondateur, si attaché à la Vierge Marie dans son culte pour Jésus-Christ Roi et Souverain Prêtre, il n'a cessé de nous enseigner cette affinité entre le prêtre et la Vierge Marie, prolongement des liens entre saint Jean

et Marie. Je ne citerai que quelques extraits significatifs, mais nous pourrions faire tout un recueil de citations sur ce thème.

« "Allons au trône de la grâce" (He 4, 16), allons à Marie et demandons-lui de nous enseigner ce qu'elle a enseigné



Mise au tombeau, fin XI^e siècle, Semur-en-Auxois (21)

à saint Jean, l'Apôtre que Notre Seigneur Jésus-Christ lui a donné comme fils. Demandons à **saint Jean, dont l'Évangile est en définitive celui de la Vierge Marie**, de nous donner les pensées de la Vierge Marie. Il me semble voir la très sainte Vierge Marie et saint Jean converser pendant des heures, des journées, durant les années où ils étaient ensemble. Comment n'auraient-ils pas parlé de tout ce que saint Jean a écrit ensuite dans son Évangile ? Saint Jean était prêtre. Il est remarquable que, tandis que les autres évangélistes commencent leur Évangile par la généalogie terrestre de Notre-Seigneur, saint Jean parle de sa généalogie céleste. Et si la Vierge Marie lui a inspiré cela, ne croyez-vous pas qu'elle l'a fait parce que la source de tous ses privilèges n'est pas sa naissance temporelle, mais sa maternité divine ? Aussi a-t-elle bien ins-

piré saint Jean en lui traçant les premières phrases de cet Évangile si beau : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était Dieu » (Jn 1, 1). La généalogie du Verbe de Dieu, du Verbe éternel, est bien plus sublime que la généalogie terrestre de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Saint Jean a aussi des termes particuliers pour nous élever vers la Trinité Sainte. Combien de fois use-t-il du terme de lumière ? Dieu est la Lumière (Jn 1, 9), il illumine les ténèbres (Jn 1, 5), etc. Le même évangéliste nous rapporte également les paroles de Notre-Seigneur : « Je suis la Voie, la Vérité et la Vie » (Jn 14, 6). Lui qui est représenté par l'aigle avait une âme contemplative et il le devait certainement beaucoup à la très sainte Vierge Marie, qui avait des grâces encore bien supérieures.

Une autre pensée qui est propre aussi à l'Évangile de saint Jean, c'est celle de l'unité et de notre union à Dieu. Il suffit de rappeler la magnifique prière sacerdotale de Notre-Seigneur avant sa Passion. C'est vraiment la prière de l'unité. Notre-Seigneur s'adresse à son Père et demande que nous soyons tous un comme lui est un avec son Père. Cette unité, il la suggère encore à d'autres occasions dans son Évangile. Il nous parle de la vigne. Notre-Seigneur est le cep et nous sommes les sarments (Jn 15, 1-2). Quelle belle image de penser que nous sommes attachés à Notre-Seigneur comme les sarments sont attachés au cep de la vigne ! C'est la même sève qui coule dans le cep et dans les rameaux. Par conséquent, c'est la vie de Dieu, la vie de Notre-Seigneur qui s'écoule en nous. Il a souvent parlé aussi de cette inhabitation de Dieu, de Jésus, dans les âmes : « Si vous observez mes commandements, le Père et moi nous viendrons en vous et nous habiterons en vous » (d'après Jn 14, 23). « Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi et moi

en lui » (Jn 6, 56). Cette idée de Notre-Seigneur demeurant dans nos âmes, vivant en nous, est une idée que saint Jean nous inculque. **Ne peut-on pas penser aussi qu'il a puisé ces idées d'union avec Notre-Seigneur dans ses conversations avec la très sainte Vierge ? Car, s'il y a eu une créature ici-bas qui a été unie à Notre-Seigneur comme aucune autre, c'est bien la très sainte Vierge Marie.**

Saint Jean insiste également sur le fait que nous sommes unis entre nous par cette union à Notre Seigneur Jésus-Christ. Souvenez-vous de cette belle parabole de la bergerie. Jésus est le

bon Pasteur et nous sommes les brebis. Jésus est la porte de la bergerie. Il faut passer par la porte si nous voulons entrer dans la bergerie (Jn 10, 9). Nous devons faire partie du troupeau de Notre-Seigneur, guidé par Notre-Seigneur. Et comment en ferons-nous partie ? Il l'a dit à Nicodème : « Si quelqu'un ne renaît de l'eau et de l'Esprit-Saint, il n'entrera pas dans le Royaume des cieux » (Jn 3, 5). Alors, c'est par le baptême que nous entrons dans la bergerie et que nous devenons membres du troupeau. Notre-Seigneur a demandé que ce troupeau soit uni. Il a passé la nuit avant sa Passion à dire aux Apôtres : « Soyez unis, demeurez unis dans la charité, aimez-vous les uns les autres » (cf. Jn 15 et 17).

Voilà les pensées de saint Jean qui, encore une fois, nous viennent sans doute de notre bonne Mère du Ciel. Elle nous demande d'être unis entre nous, de suivre le bon Pasteur, qui est Notre Seigneur Jésus-Christ. Et il me semble qu'elle s'adresse aussi aujourd'hui aux prêtres comme elle a parlé à saint Jean. »

(Homélie, Zaitzkofen, 8 décembre 1983. La sainteté sacerdotale.)

« Pour participer le mieux au saint sacrifice de la messe, pour être vraiment uni pendant toute sa vie au sacrifice de la Croix, il est bon de



Notre Dame et saint Jean, début XVI^e siècle, Luc-La-Primaube (12)

se mettre sous la protection de Notre-Dame de Compassion, de Notre-Dame des Douleurs. Souvenez-vous que la très sainte Vierge, qui a été présente auprès de Notre Seigneur Jésus-Christ au Calvaire, sera toujours aussi présente à côté de vous au saint autel, car la très sainte Vierge Marie ne quitte jamais son Fils... Quand nous sommes devant l'autel, **pendant le sacrifice de la messe, nous pouvons nous dire réellement présents comme si nous étions auprès de la Sainte Vierge**, saint Jean et sainte Marie-Madeleine au pied de la Croix. C'est absolument la même chose. Le Sang de Notre-Seigneur vivifie nos âmes. Dans les miracles eucharistiques, le Sang coule de l'hostie ; le Sang est vraiment présent dans l'hostie. Lorsque vous assistez au saint sacrifice de la messe, vous pouvez vous dire : « Je suis avec la Vierge Marie, je suis avec saint Jean, je suis avec Marie-Madeleine auprès de la Croix de Notre Seigneur Jésus-Christ », et vous pouvez demander que le Sang de Jésus se répande sur votre âme afin d'être sauvés.

Il me semble que la Vierge Marie qui se trouve près de la Croix, Notre-Dame de Compassion, Notre-Dame Corédemptrice, invite chacun d'entre nous, chacune des créatures humaines qui naîtra en ce monde. Elle nous prend par la main en quelque sorte, pour nous conduire au Calvaire, pour nous faire participer aux mérites de Notre Seigneur Jésus-Christ. »

« **Comme il est beau pour le prêtre de penser qu'il ressemble à la Sainte Vierge** lorsqu'il est à l'autel et que, pauvre créature, il prononce les paroles de la consécration ! Il a alors, comme la

Sainte Vierge, un véritable pouvoir sur Dieu, sur Notre Seigneur Jésus-Christ, puisqu'il est capable de faire descendre par ses paroles Notre-Seigneur dans Son Corps, Son Âme, Son Sang et Sa Divinité, comme la Sainte Vierge par son Fiat !

Il y a donc une affinité très grande entre le prêtre et Marie, une affinité qui est un privilège extraordinaire ! Jamais on ne comprendra, pas même au Ciel peut-être, ce mystère incroyable

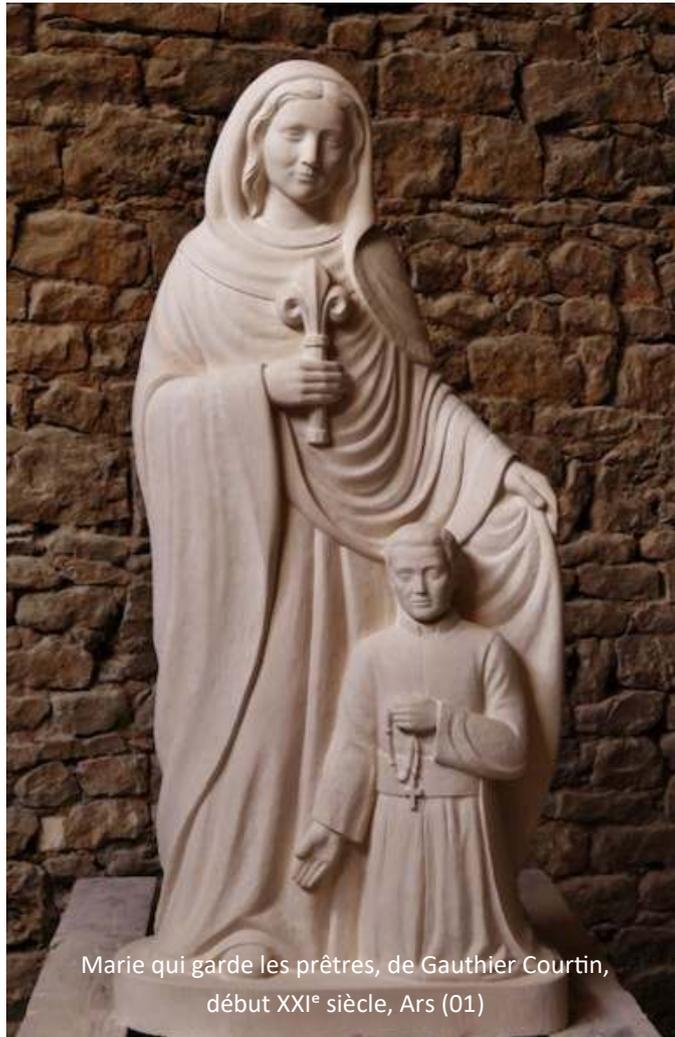
de la dignité de Marie et de celle du prêtre. Que de pauvres créatures aient un pouvoir sur Dieu, sur le Dieu tout-puissant, sur le Créateur, sur le Rédempteur, celui sans qui rien ne serait, rien n'existerait, que ces pauvres créatures aient le pouvoir de le faire descendre sur la terre, n'est-ce pas admirable ? Et nous devons croire cela ! »

(11 février 1973)

« Si le Bon Dieu a voulu que la Vierge Marie fût d'une sainteté qui dépasse la sainteté de toutes les créatures, vous, prêtres de Jésus-Christ, vous qui faites venir Notre Seigneur Jésus-Christ sur l'autel, vous devez aussi être saints. Par son Fiat, pré-

paré dans sa virginité totale, la Sainte Vierge a accepté la venue du Seigneur. De même vos lèvres, prononçant les paroles de la consécration, répètent en quelque sorte le Fiat de la Vierge Marie et font venir Jésus lui-même sur l'autel, Jésus auquel vous pourrez vous unir d'abord avant de le distribuer aux âmes. C'est pourquoi, vous aussi, comme Marie, vous devez être saints. » (29 juin 1981)

Marie et le prêtre sont aussi inséparables que Jésus et Marie dont nous sommes les apôtres. Sans avoir reçu le caractère sacerdotal,



Marie qui garde les prêtres, de Gauthier Courtin, début XXI^e siècle, Ars (01)

Marie est la mère de tous les prêtres qui le reçoivent.

Je ne veux pas prolonger et accumuler trop de citations mais il est clair que notre fondateur a été guidé par le Saint-Esprit et l'esprit de l'Église lorsqu'il a établi les « Statuts de la Frater-

nité des **Apôtres de Jésus et Marie** ».

« **La Vierge Marie ne connaît que Jésus** », et donc « **nous resterons avec Marie** », car « **Là où est Marie, là est l'Église** » (Homélie Pentecôte, 14 mai 1989).



La Royauté de Marie dans l'art

par M. l'abbé Delmotte

Le document magistériel qui s'est prononcé le plus explicitement sur la royauté de la Vierge Marie est l'encyclique de Pie XII *Ad Caeli Reginam* du 11 octobre 1954 dans laquelle le pontife rappelle toutes les déclarations antérieures de ses prédécesseurs ainsi que celles des plus éminents Pères de l'Église sur le sujet. Par ce texte le pape établit également la fête liturgique de Marie-Reine, fixée au 31 mai de chaque année. Et pourtant, il n'a pas fallu attendre la fin du XX^{ème} siècle pour découvrir et honorer la royauté de Marie. Que Notre-Dame soit Reine, tout chrétien un tant soit peu fervent le sait ou le devine à travers les textes de la liturgie, son catéchisme ou même simplement les paroles de l'Ave Maria. Le nom même de Marie signifie souveraine dans la langue syriaque aux dires de saint Jérôme et de saint Pierre Chrysologue. Il n'a donc pas fallu attendre que le magistère se prononce pour connaître cette vérité de notre foi. De tout temps les fidèles y ont cru. Pour preuve ils l'ont exprimé. Notamment dans l'art. En effet, dans l'iconographie chrétienne, la Vierge Marie est souvent représentée avec les attributs de la royauté. Sans en faire une étude exhaustive, deux éléments méritent cependant que l'on s'y arrête.

Le trône de Marie : les Maestà

Issue de la tradition picturale byzantine, la Maestà est la représentation de la Sainte Vierge assise sur un trône, ou « en majesté ». D'où son nom. Ce genre de peinture est très fréquent au



Notre Dame de Rocamadour, XII^e siècle

Moyen Âge et jusqu'à la Renaissance. Cette représentation est également fréquente dans la sculpture où l'on trouve à la même époque beaucoup de Vierges en majesté.

Peinture ou sculpture, le schéma est toujours le même. La Sainte Vierge Marie est assise



Maesta de Sienne, de Duccio di Buoninsegna, début XIV^e siècle

sur un trône, portant l'Enfant-Jésus dans ses bras et le présentant ainsi à l'adoration des fidèles. Dans un chatoiement d'ailes, des anges ornent souvent ce trône par leur présence toute céleste. Le trône. Voilà l'élément pictural majeur qui indique la royauté de la Vierge Marie. Car il n'est pas ici un attribut anodin ou un élément purement décoratif. Le trône, c'est vraiment l'emblème premier de la toute-puissance royale, c'est le lieu du pouvoir et le siège du juge suprême. À une époque où les Etats sont tous plus ou moins constitués selon la forme monarchique, représenter la Vierge Marie sur un trône équivaut à une affirmation en règle de sa royauté. Et cela n'est pas le fruit de l'imagination des artistes. L'art exprime le réel. Peintres et sculpteurs des Maestà ne font ici que reprendre des vérités de foi déjà évoquées dans la Sainte Ecriture. C'est ainsi que les hymnes liturgiques proclament Ma-

rie « *Regina Caeli* », ou l'acclament au chant du « *Salve Regina* » et de « *l'Ave Regina Caelorum* ». « *Le ciel et la terre te célèbrent comme leur puissante Reine* » peut-on lire dans la messe et l'office de l'Assomption. Les Litanies de la Vierge qui développent longuement les diverses royautés de Marie donnent aussi une précieuse indication de la foi de l'Eglise sur le sujet.

Une Maestà, c'est une vierge assise sur son trône royal. Pourquoi assise ? Parce que mieux que tout autre position, la position assise signifie la pleine possession de ses biens. Elle exprime la stabilité, l'assurance tranquille dans ce que l'on est et dans ce que l'on possède. Être assis sur un trône convient donc bien à indiquer le pouvoir royal, stable, assuré. Représenter la Vierge Marie en majesté, c'est exprimer de manière claire qu'elle possède dans sa perfection le pouvoir royal. Par conséquent, la prière du fidèle devant

son trône n'est pas seulement un acte de louange, ou une demande de grâce. C'est aussi un acte de soumission à sa royauté, un acte par lequel on reconnaît sa dépendance à l'égard de la Mère de Dieu. Dépendance par rapport à quoi ? À toute l'œuvre de notre salut. Si Marie est Reine, c'est pour sauver les hommes, c'est-à-dire leur appliquer les mérites et les grâces de la rédemption. Et l'homme ne se sauve pas seul. Il est nécessairement sujet et doit montrer sa dépendance. Comment cela ? En imitant les vertus de la Vierge Marie. Le vrai fidèle chrétien montre dans sa conduite, dans sa façon de vivre, et dans ses paroles qu'il est fier d'être le sujet d'une si grande reine.

La couronne : le couronnement de la Vierge Marie

Il existe un foisonnement d'œuvres picturales représentant le couronnement de la Vierge Marie au Ciel. De telles œuvres apparaissent dès l'époque romane. Il faut dire qu'avant cette époque l'Europe chrétienne est plutôt marquée par l'influence de la peinture byzantine dont le caractère principal est le hiératisme des sujets. Ceux-ci sont figés et extrêmement codifiés dans le but de représenter le monde de l'éternité. Et peut-être aussi parce que cette forme de représentation est inspirée par les conceptions néoplatoniciennes de la beauté, beauté des œuvres d'art qui n'est que la participation à l'idée éternelle de Beau. Quoiqu'il en soit, les scènes représentant le couronnement de Marie ont toutes des caractères communs desquels on peut tirer un enseignement théologique. On n'y voit, en effet, à chaque fois Notre Seigneur couronnant Sa très sainte Mère. Et ce geste est capital. Marie est reine. Mais elle l'est d'abord et avant tout parce qu'elle est Mère de Dieu. Notre Seigneur Jésus-Christ est Roi du fait de l'union des deux natures divine et humaine en Son unique Personne divine. Il est aussi Roi par le droit acquis sur toutes les âmes à travers le mystère de la Croix et de la Rédemption. La royauté de Marie tire ses origines de ces deux sources. Elle est reine d'abord parce que Mère de Dieu, du Christ-Roi. « *Elle est vraiment devenue la Souveraine de toute la création au moment où elle devint Mère du Créateur* » (saint Jean Damascène). Et ensuite par sa participation à la Rédemption. « *Comme*

Dieu, en créant toutes choses par sa puissance, est Père et Seigneur de tout, ainsi Marie, en restaurant toutes choses par ses mérites, est la Mère et la Souveraine de tout : Dieu est Seigneur de toutes choses parce qu'il les a établies dans leur nature propre par son ordre, et Marie est Souveraine de toutes choses en les restaurant dans leur dignité originelle par la grâce qu'elle mérita. » (Eadmer) En effet « *comme le Christ pour nous avoir rachetés est notre Seigneur et notre Roi à un titre particulier, ainsi la Bienheureuse Vierge est aussi notre Reine et Souveraine à cause de la manière unique dont elle contribua à notre rédemption, en donnant sa chair à son Fils et en l'offrant volontairement pour nous, désirant, demandant et procurant notre salut d'une manière toute spéciale.* » (Suarez) C'est la raison pour laquelle c'est son divin Fils qui la couronne, montrant par-là d'où elle tire son pouvoir royal. Il arrive parfois que l'on trouve aussi des scènes du couronnement de la Vierge par deux anges. Mais ceux-ci n'osent pas déposer la couronne sur la tête de leur souveraine. On voit bien que sa royauté n'est pas dépendante d'eux. Eux-mêmes, ils y sont soumis et ils remplissent là, non pas l'office du couronnement, mais plutôt celui de porter les insignes de leur Reine. Le fidèle chrétien en contemplant ces images aura ainsi une plus grande confiance dans la toute-puissance de Marie pour faire son salut. C'est Notre Seigneur Jésus-Christ Lui-même qui lui donne ce pouvoir, et nul doute que Son intention est qu'elle utilise à plein, dans toute l'étendue de sa perfection, aussi bien pour le salut des âmes en particulier que des sociétés.

Ainsi l'art représente-t-il d'innombrables manières la royauté de Marie, assise ou debout, tête couronnée ou sur un trône. Il y a là une source intarissable de réflexion pour le fidèle. Il comprend que la douce Mère de Dieu n'est pas une créature éloignée de lui, s'intéressant peu à son salut. Au contraire, il la voit engagée dans la vie concrète et prête à venir à son secours. Si la Maestà assise pourrait représenter la vie chrétienne dans ce qu'elle a de contemplatif, les Vierges romanes et gothiques, debout et couronnées, représentent à merveille la vie chrétienne dans ce qu'elle a d'actif. On sent que l'on est là dans une époque plus troublée, où la chose chrétienne (*res christiana*) ne se laisse plus posséder

en paix. L'heure du combat est venue et c'est la Mère de Dieu qui le prend à son compte. C'est l'époque des Croisades, des grands ordres religieux voués à Marie, que ce soit dans la contemplation et la solitude du Carmel, ou pour le rahat des captifs ; c'est encore l'époque des Universi-

tés où tout le savoir humain est à ordonner et à récapituler sous le doux joug du Christ. Action et contemplation donc, l'une ne devant jamais être séparée de l'autre, les deux étant nécessaires à tous.



Le Couronnement de la Vierge, par Enguerrand Quarton, XV^e siècle, Villeneuve-lès-Avignon (30)

VIE DE L'ÉCOLE ET DU PRIEURÉ

Carnet paroissial

Ont été régénérés par l'eau du Baptême :

- Marie Kervizic, fille de M. et Mme Benoît Kervizic, le 4 avril 2021 ;
- Zita Bracher, fille de M. et Mme Geoffroy Bracher, le 10 avril 2021.

Ont reçu pour la première fois Jésus dans l'Eucharistie, le 4 avril 2021 :

- Vincent Combet, Louis Flament, Abraham Périssé.

Chronique du mois d'avril 2021

L'Église catholique a choisi le Carême pour célébrer les ordinations qui voient les lévites gravir, les uns après les autres, les degrés de l'autel. Le 27 février, samedi des quatre-temps de Carême, Antoine Houssais reçoit la tonsure, tandis que Geoffroy de Butler, Eric Lecomte, Sixte Burguburu et Emeric Lebourg reçoivent les ordres de portier et lecteur. Le portier doit sonner les cloches de l'église aux heures convenables pour appeler les fidèles à la prière. La deuxième fonction du portier est, comme le dit le pontifical, de « chasser les énergumènes » c'est-à-dire les fâcheux, les ivrognes, ou les gens qui n'ont pas la tenue qui convient. Le lecteur, comme son nom l'indique, a le pouvoir de lire les textes de l'Ancien Testament qui se trouvent dans la liturgie.

Trois semaines plus tard, lors du samedi de Sidentes, les séminaristes en 4^{ème} et 5^{ème} année reçoivent les degrés plus élevés. Pierre de Cacqueray et Vianney Chardon sont ordonnés exorcistes et acolytes, c'est-à-dire celui qui porte la lumière, et Baudouin du Fayet de la Tour et Basile du Crest reçoivent le premier des trois ordres majeurs, le sous-diaconat. Le sous-diaconat marque le pas définitif du clerc, qui, à partir de cet ordre, se consacre pour toujours au service de l'autel, et renonce donc définitivement au monde. Ayons à cœur de prier pour remplir davantage encore le séminaire d'Ecône, où beaucoup de chambres restent vides, attendant des jeunes hommes généreux, qui n'ont pas peur du sacrifice. En effet, « la moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux. »

M. l'abbé de Jorna, supérieur de district de France, nous aura fait souvent l'honneur de sa présence pendant ce Carême. D'abord descendu de la capitale pour la recollection de doyenné qui s'est tenue les 19 et 20 mars aux Carmes, M. le

supérieur est venu de nouveau dans le sud pour y passer toute la semaine sainte. C'est lui qui va présider tous les offices solennels, depuis le dimanche des Rameaux jusqu'au saint jour de Pâques inclus. Les fidèles auront pu apprécier la beauté des offices et la profondeur des enseignements. « Dieu est Jésus-Christ », si l'on veut résumer les prédications de M. l'abbé de Jorna données lors de la messe vespérale et le jour de Pâques, c'est ce « refrain » qu'il faut retenir. Tout est là. Ce faisant, il ne fait que reprendre une formule aimée de notre vénéré fondateur, Monseigneur Lefebvre : « Nous n'avons pas d'autre Dieu que Notre-Seigneur Jésus-Christ ! »

Pour le dimanche de Quasimodo et celui du Bon Pasteur, c'est la marée noire à l'église ; ou, pour les jeunes, « l'attaque d'Ecône » ; en effet, nos séminaristes en vacances se retrouvent autour de l'autel, et, grâce à eux, nous pouvons bénéficier d'une liturgie solennelle deux dimanches supplémentaires. En fait, les fidèles vont finir par s'habituer, puisque c'est ainsi depuis le dimanche de la Passion (21 mars). Du coup, pour éviter que ça ne devienne monotone, il nous faudrait le passage d'un évêque de temps en temps.

Terminons cette chronique en rappelant que pour la deuxième année consécutive, la Providence, dans ses mystérieux desseins, a permis que les pouvoirs laïques nous empêchent de pèleriner à Notre-Dame de Marcellie. Chartres n'aura pas lieu non plus. Dieu sait pourtant à quel point ces pieuses œuvres de pénitence que sont les pèlerinages attirent les bénédictions du Ciel. L'Europe chrétienne était sillonnée par les pèlerins qui se rendaient au Puy, à Compostelle, à Rocamadour, et bien sûr à Rome. Pourquoi ne pas prévoir un pèlerinage familial cet été, pour remplacer ceux que nous n'avons pas pu effectuer cette année ?

Ephéméride du mois de mai 2021		SAINT-JOSEPH-DES-CARMES		SACRÉ-CŒUR	SAINT-DOMINIQUE DU CAMMAZOU
		MONTREAL		CASTRES	FANJEAUX
		Confessions	Messes	Messes	Messes
sam. 1	Saint Joseph Artisan, Confesseur <i>(1^{er} samedi du mois)</i> <i>1^{ère} classe, blanc</i>	16h00 : abbé Delmotte	7h45 et 11h30	18h00 : abbé Espi	8h00
dim. 2	IV ^{ème} Dimanche après Pâques <i>2^{ème} classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi	8h30
lun. 3	Fête de la Dédicace de l'église Saint-Joseph-des-Carmes <i>1^{ère} classe, blanc</i>		6h45 et 11h30 8h30 : messe des mamans		8h00
mar. 4	Sainte Monique, Veuve		6h45 et 11h30		7h15 11h40
mer. 5	Saint Pie V, Pape et Confesseur		6h45 et 11h30		7h15 11h40
jeu. 6	De la Férie		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 11h40
ven. 7	Saint Stanislas, Evêque et Martyr <i>1^{er} vendredi du mois</i>		6h45 et 11h30	18h00 : abbé Espi	7h15 11h40
sam. 8	De la Sainte Vierge au samedi	16h00 : abbé Espi	6h45 et 11h30		8h00
dim. 9	V ^{ème} Dimanche après Pâques <i>2^{ème} classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Delmotte	8h30
lun. 10	Saint Antonin, Evêque et Confesseur <i>mémoire des Saints Gordien et Epimaque, Martyrs</i>		6h45 et 11h30 18h00 : procession des Rogations et messe		8h00
mar. 11	Saints Philippe et Jacques Le Mineur, Apôtres		6h45 et 11h30 18h00 : procession des Rogations et messe		7h15 11h40
mer. 12	Vigile de l'Ascension <i>2^{ème} classe, blanc</i>		6h45 et 11h30		7h15 11h40
jeu. 13	Ascension de Notre Seigneur <i>Fête d'obligation</i> <i>1^{ère} classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Peignot	10h00 cérémonies de communion solennelle et profession de foi
ven. 14	De la Férie <i>mémoire de Saint Boniface, Martyr</i>		6h45 et 11h30		8h00
sam. 15	Saint Jean-Baptiste de La Salle, Confesseur	16h00 : abbé Espi	6h45 et 11h30		8h00
dim. 16	Dimanche après l'Ascension <i>2^{ème} classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00 : cérémonies de communions solennelles	10h00 : abbé Chabot-Morisseau	8h30
lun. 17	Saint Pascal Baylon, Confesseur		6h45 et 11h30		8h00
mar. 18	Saint Venant, Martyr		6h45 et 11h30		7h15 11h40
mer. 19	Saint Pierre Célestin, Pape et Confesseur <i>mémoire de Sainte Pudentienne, Vierge</i>		6h45 et 11h30		7h15 11h40
jeu. 20	Saint Bernardin de Sienne, Confesseur		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 11h40
ven. 21	De la Férie		6h45 et 11h30		7h15 11h40 (<i>se renseigner</i>)
sam. 22	Vigile de la Pentecôte <i>1^{ère} classe, rouge</i>	16h00 : abbé Delmotte	7h45 et 11h30		8h00
dim. 23	Dimanche de la Pentecôte <i>1^{ère} classe, rouge</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Delmotte	8h30
lun. 24	Lundi de la Pentecôte <i>1^{ère} classe, rouge</i>		7h45 et 11h30		8h00
mar. 25	Mardi de la Pentecôte <i>1^{ère} classe, rouge</i>		7h45 et 11h30		8h00
mer. 26	Mercredi des Quatre-Temps de la Pentecôte <i>1^{ère} classe, rouge</i>		6h45 et 11h30		7h15 11h40
jeu. 27	Jeudi de la Pentecôte <i>1^{ère} classe, rouge</i>		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires		7h15 11h40
ven. 28	Vendredi des Quatre-Temps de la Pentecôte <i>1^{ère} classe, rouge</i>		6h45 et 11h30		7h15 11h40
sam. 29	Samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte <i>1^{ère} classe, rouge</i>	16h00 : abbé Peron	6h45 et 11h30		8h00
dim. 30	Fête de la très Sainte Trinité <i>1^{ère} classe, blanc</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Peron	8h30
lun. 31	Fête de la Bienheureuse Vierge Marie, Reine <i>mémoire de Sainte Pétronille, Vierge</i> <i>2^{ème} classe, blanc</i>		6h45 et 11h30		8h00